vivacité

SOLUTIONS POUR DES MUNICIPALITÉS VIVANTES

20.1 Printemps 2023

Enfance et jeunesse

Le programme Municipalité amie des enfants de retour sur les rails!

Participation citoyenne

Construire des milieux de vie favorables à la santé et à la qualité de vie

Dossier spécial

L'INCLUSION

ESPACE MUNI

REGROUPEMENT EN ASSURANCE DE DOMMAGES POUR LES OSBL

- Unique au Québec
- Tarifications abordables
- Pouvoir d'achat inégalé

ADHÉREZ DÈS MAINTENANT!

UMQ

La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

umq.qc.ca

Vivacité

19.2 Printemps 2023

Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains et propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 1 150 exemplaires

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Direction générale
Isabelle Lizée

Coordination de la rédaction et de la production
Andréa Ouellette-Lapointe

Conception graphique et production
Andréa Ouellette-Lapointe

Révision linguistique et correction d'épreuves
Marie-Rose Basque, rév. a., Linguitech

Impression
Numérix - imprimeur d'exception

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
1er trimestre 2023
ISSN 2563-6766 (imprimé)
ISSN 2563-6774 (en ligne)

Convention de la Poste-Publications
Numéro 40886508

Politique publicitaire
Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.

Espace MUNI
6200, boul. Taschereau, bureau 401
Brossard (Québec) J4W 3J8
450 466-9777

info@espacemuni.org
espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé à 100 %.

Sommaire

Mot de la présidence
4 À Brossard, l'inclusion est au coeur de nos décisions

Mot de la direction
5 Municipalités vivantes, municipalités vibrantes !

Dossier spécial : L'inclusion
6 L'inclusion chez Espace MUNI

8 Testez vos connaissances en inclusion !

10 L'employabilité des jeunes à besoins particuliers : l'exemple inspirant du programme ELAN

12 Pour des politiques municipales familiales et Municipalité amie des aînés plus inclusives!

14 Faire une différence pour une communauté plus inclusive, par l'Office des personnes handicapées du Québec

Offre de services
16 Regard sur une charge de projet partagée dans le cadre de la mise à jour d'une politique municipale : l'expérience de la ville de beauharnois

Famille
19 Développement des CPE : les municipalités peuvent jouer un rôle prépondérant !

Espace MUNI
20 Le Réseau des grandes villes en développement social – une communauté de pratique toujours actuelle

Vieillissement actif
24 Les menus travaux : un service essentiel pour vieillir chez soi, dans sa communauté

Enfance et jeunesse
27 Le programme Municipalité amie des enfants de retour sur les rails !

Communauté en santé
30 Réussir de futures EIS en milieu municipal au Québec

Participation citoyenne
32 Construire des milieux de vie favorables à la santé et à la qualité de vie

Développement des communautés
33 Rendez-vous national en développement des communautés : un appel au monde municipal

Hors programme
36 La conciliation : une réalité en perpétuelle évolution, un enjeu de société

38 Grand chantier «inclusif» 2023-2025 - Ville de Brossard

41 La mise en place de systèmes alimentaires territoriaux inclusifs et durables : une responsabilité partagée

Billet de l'équipe d'accompagnement
42 Vous accompagner, c'est adopter les bons rôles

Mot de la présidence

À Brossard, l'inclusion est au coeur de nos décisions

Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI

D'origine égyptienne, ma famille s'est installée au Québec en 1970. Nous avons dû relever de nombreux défis d'intégration et d'inclusion! Je suis fière de dire que Brossard est une ville ouverte à la diversité, ce qui a permis à ma famille de s'adapter rapidement.

Grâce à cette intégration, je suis aujourd'hui la deuxième femme élue à la mairie de Brossard et la première mairesse issue d'une communauté culturelle. Avec la montée des femmes en politique municipale, je suis convaincue que cette nouvelle réalité est bien enracinée!

Une ville en pleine croissance

Selon les données de Statistique Canada, près de 40 % de la population brossardoise est immigrante. À Brossard, nous avons mis en place une commission de la diversité, constituée de membres du conseil municipal, de personnel municipal et de citoyennes et de citoyens.

Cette commission recommande des actions mettant en valeur la diversité culturelle et le développement de relations harmonieuses entre les différentes communautés. Elle produit un bilan annuel et prévoit de publier en 2023 un guide du nouvel arrivant pour faciliter l'intégration et l'engagement dans la communauté des personnes qui ont choisi de s'installer chez nous.

L'accessibilité universelle

Depuis plusieurs années, nous développons nos projets en lien avec l'accessibilité universelle. L'un des plus beaux exemples est le nouveau complexe aquatique, qui est doté d'une rampe permettant aux personnes à mobilité réduite d'utiliser les bassins de natation. Lorsque nous entreprenons la réfection d'un parc ou la planification d'un nouveau parc, nous nous assurons que les aménagements sont inclusifs et qu'ils seront accessibles aux personnes ayant des limitations physiques, sensorielles ou cognitives.

Nous prévoyons la construction d'un centre multigénérationnel d'envergure dans les trois prochaines années. Les installations et la programmation de ce centre s'adresseront particulièrement, mais non exclusivement, aux personnes de 50 ans et plus.

Bref, Brossard mise sur la richesse de sa diversité pour rayonner.

« LA VILLE DE BROSSARD EST INTERCULTURELLE ET MULTIGÉNÉRATIONNELLE. CETTE RÉALITÉ TEINTE DONC TOUTES NOS DÉCISIONS, QU'IL S'AGISSE DE SERVICES À DÉVELOPPER, DE PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET FESTIVES POUR CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ OU D'AMÉNAGEMENT DE QUARTIERS. »

SUIVEZ ESPACE MUNI !

Mot de la direction

Municipalités vivantes, municipalités vibrantes !

Isabelle Lizée, directrice générale

Le retour du colloque

Pour l'équipe d'Espace MUNI, l'arrivée du printemps représente bien des choses, mais l'une d'elles retient particulièrement notre attention : le retour du colloque en présentiel en 2023! Quelle joie de discuter avec notre réseau d'élues et d'élus ainsi que des membres d'administrations municipales, de toutes tailles et de toutes les régions administratives du Québec. La municipalité de Brossard sera l'hôtesse de cette 33e édition. Brossard agit depuis plus de 30 ans pour améliorer la qualité de vie de ses familles. Elle a d'ailleurs adopté la toute première politique familiale municipale, en 1989. Doreen Assaad, présidente d'Espace Muni et mairesse de Brossard, accueillera chaleureusement les participantes et participants. Elle a la ferme conviction que le milieu municipal est un acteur plus que jamais essentiel à la qualité de vie et à la santé globale des citoyennes et des citoyens.

Sous le thème Municipalité vivante, le colloque traitera de la municipalité à l'échelle humaine. Ce sera l'occasion de discuter de tout ce que les municipalités offrent, construisent et développent pour le bien-être de leur population. Les personnes inscrites pourront assister à des conférences, à des ateliers de réflexion, d'inspiration et de découverte. Le comité du programme a retenu trois avenues d'actualité pour représenter la municipalité vivante : la participation citoyenne, à tous âges, l'inclusion et l'aménagement du territoire. Il aurait pu être aussi question d'inégalités, d'économie, de saines habitudes de vie ou de mobilité, des sujets tout aussi pertinents les uns que les autres. Le comité cherchait toutefois à répondre à ces questions :

- Comment l'aménagement du territoire (l'urbanisme) peut-il avoir une incidence sur les habitudes de la population?
- Comment favoriser le vivre-ensemble?
- Comment la participation citoyenne peut-elle créer une municipalité vivante?

C'est un événement à ne pas manquer. Espace MUNI vous attend en grand nombre!

Le développement des communautés, pour le bien de toutes et tous

Dans un autre ordre d'idée, l'automne dernier se sont tenus les États généraux sur le développement des communautés. Plus de 400 actrices et acteurs de différents secteurs, dont le secteur municipal, y ont pris part. Quelle réussite! Un tour d'horizon a permis de dégager les expertises et les expériences ancrées dans les territoires. À la suite de cet événement de mise en commun, cinq chantiers seront lancés dans la prochaine année sur les sujets suivants : base commune, équité territoriale, transition socioécologique, ancrage financier et renforcement des pratiques. Espace MUNI mettra sur pied un comité municipal pour se doter d'un langage commun et d'une vision et pour créer des liens avec les comités nationaux sur les ancrages financiers et institutionnels et l'équité territoriale. La participation et les partenariats des municipalités locales et régionales sont essentiels. Mais quels sont leurs rôles et comment porter ce leadership partagé?

Le développement des communautés n'est pas nouveau, mais les enjeux de société actuels doivent plus que jamais être résolus collectivement.

S'ABONNER AU MAGAZINE
https://espacemuni.org/magazine/

COLLABORER À LA RÉDACTION DU MAGAZINE
https://espacemuni.org/magazine/

L'INCLUSION

L'inclusion chez Espace MUNI

Gabrielle Grondin-Gravel
Chargée de projet - Municipalité inclusive, Espace MUNI

Andréa Ouellette-Lapointe
Coordonnatrice aux communications et relations publiques

Le conseil d'administration et l'équipe souhaitent profiter de la tribune du magazine VivaCité pour mettre de l'avant l'inclusion et encourager les municipalités de toute taille et région à en faire une priorité. Le dossier spécial de cette édition est donc consacré à l'inclusion. Parcourez-le pour en savoir davantage à ce sujet!

Le thème de l'inclusion chez Espace MUNI

Le thème de l'inclusion intéressait déjà le Carrefour Action municipale et famille et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, bien avant leur fusion qui a donné naissance à Espace MUNI. Depuis plus de 30 ans, l'organisation suit de près les préoccupations des municipalités désireuses de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens. Disposant déjà de programmes portant sur la famille, la jeunesse, le vieillissement actif, la santé et la participation citoyenne, elle voyait la thématique des jeunes à besoins particuliers faire surface dans les préoccupations municipales. Afin de soutenir les municipalités dans leurs besoins actuels, Espace MUNI a poussé sa réflexion.

Une année de recherches et de création de liens avec les différentes instances œuvrant dans le domaine a permis de constater un manque de soutien aux municipalités concernant l'inclusion des jeunes à besoins particuliers dans leurs divers services. L'intégration de ces jeunes dans les camps de jour municipaux est une préoccupation majeure des municipalités, d'autant qu'elles ont la responsabilité d'inclure l'ensemble de leurs citoyennes et citoyens dans leurs services et leurs établissements, peu importe leurs besoins particuliers. Un poste à temps plein en gestion de projets en inclusion a alors été créé au sein d'Espace MUNI. Il vise également la gestion d'outils et de communautés de pratique.

L'inclusion pour Espace MUNI

Les définitions de l'inclusion sont nombreuses. Elles peuvent être rattachées à différentes approches, notamment l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), l'accès inclusif, la conception universelle et l'accessibilité universelle. Espace MUNI, pour sa part, gravite entre ces approches pour fournir une solution adaptée aux réalités municipales en matière d'inclusion.

Dans la littérature, l'inclusion fait habituellement référence à des groupes sous-représentés. Au Québec, ces groupes reconnus sont les femmes, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques[1]. D'autres groupes sont également inclus dans des classifications plus larges, comme les personnes issues de minorités sexuelles et de genre ou les personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance.

Chez Espace MUNI, les efforts en inclusion sont davantage concentrés sur les besoins des personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers, sans toutefois s'y restreindre. L'objectif de l'inclusion auquel adhère Espace MUNI est la création d'environnements, physiques ou sociaux, où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités[2]. L'inclusion permet d'assurer que chaque individu ou groupe se sent accueilli, respecté, valorisé et soutenu par sa municipalité.

Le rôle des municipalités en inclusion

Des politiques ou des plans d'action peuvent permettre aux municipalités de planifier une plus grande inclusion sur leur territoire. Pensons à la politique familiale municipale (PFM) et à la politique Municipalité amie des aînés (MADA), très connues chez Espace MUNI, mais aussi à la politique de développement social, au plan de mobilité et au plan d'urbanisme, pour ne nommer que ceux-ci. Ces politiques ou ces plans d'action sont des leviers pour inclure des mesures qui répondent aux besoins des personnes en situation de handicap, tout comme à ceux d'autres personnes. Mentionnons également le plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH), qui est obligatoire pour les municipalités de 15 000 personnes et plus.

Une autre manière de rendre une municipalité plus inclusive est la sensibilisation, autant de la population que des membres du personnel municipal et des membres du conseil municipal. Que ce soit par l'adaptation des communications pour tous, par la création d'un comité interservices en inclusion ou par la formation du personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap, les municipalités disposent de leviers intéressants pour favoriser l'inclusion de tous leurs citoyennes et citoyens.

1 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

2 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CSRNG)

Testez vos connaissances en inclusion !

Gabrielle Grondin-Gravel
Chargée de projet - Municipalité inclusive, Espace MUNI

À vos crayons! Cette activité vous ramène tout droit à l'époque des magazines qui proposaient des jeux-questionnaires de toutes sortes sur divers sujets. Joignons l'utile à l'agréable avec ce jeu qui vous permettra de tester vos connaissances au sujet de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

1 ***Selon vous, quel pourcentage de la population est susceptible de se retrouver en situation de handicap?***

A. 10 %
B. 30 %
C. 60 %
D. 100 %

2 ***Le symbole de fauteuil roulant est souvent utilisé pour représenter le handicap. Quel est le pourcentage des personnes en situation de handicap qui utilisent un fauteuil roulant?***

A. 2 %
B. 14 %
C. 60 %
D. 90 %

3 ***Vrai ou faux? Les situations de handicap sont présentes en plus grande proportion chez les personnes aînées.***

A. Vrai
B. Faux

4 ***Selon vous, quel est le pourcentage des handicaps invisibles?***

A. 4 %
B. 20 %
C. 70 %
D. 80 %

5 ***Vrai faux? L'appellation « personnes en situation de handicap » est plus convenable pour parler d'une personne handicapée.***

A. Vrai
B. Faux

6 ***Vrai faux? Les municipalités comptant 15 000 personnes et plus sont dans l'obligation de produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées.***

A. Vrai
B. Faux

1 **Si vous avez choisi 100 %, vous avez vu juste**. En effet, chacune et chacun d'entre nous pourrait se retrouver en situation de handicap à un moment de sa vie. Les situations de handicap sont multiples et couvrent souvent plus large qu'on le pense. Si l'on part du principe qu'une personne se retrouve en situation de handicap lorsqu'elle rencontre des obstacles à la réalisation de ses activités de la vie courante, les exemples abondent : un parent se déplaçant avec son enfant dans une poussette, une personne utilisant des béquilles à cause d'une blessure, une personne ayant un trouble de santé mentale, une personne en apprentissage de la langue française, et plusieurs autres.

2 Bien que le symbole de fauteuil roulant représente majoritairement le handicap, **seulement 2 % des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant**. Cela ne veut surtout pas dire que leurs besoins sont moins importants, seulement qu'il ne faut pas oublier les autres types de besoin.

3 **Vrai!** Les situations de handicap augmentent avec l'âge. Elles passent 11 % chez les 15 à 34 ans à 33 % chez les 75 ans et plus.

4 **La réponse est 80 %**. Il existe officiellement quatre catégories de handicaps invisibles : les maladies chroniques ou invalidantes, les troubles cognitifs, les troubles psychiques et les handicaps sensoriels.

5 **Faux**. Ces deux expressions sont différentes. Une « personne handicapée » présente un handicap reconnu au sens de la loi, tandis que, pour une « personne en situation de handicap », on reconnaît l'environnement comme étant la source du handicap plutôt que la personne. De plus, cette situation peut être temporaire. Alors que 16 % des personnes dans la population générale sont handicapées, 100 % de la population pourrait se retrouver en situation de handicap au cours de sa vie.

6 **Vrai**. Les municipalités de 15 000 personnes et plus sont assujetties à la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Cependant, les municipalités de toute taille sont encouragées à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Un article de ce dossier aborde justement la stratégie de soutien aux petites municipalités de l'Office des personnes handicapées du Québec.

CAMPS DE JOUR - UNE NOUVELLE ÈRE D'INTÉGRATION !

Grâce à l'application web **métaPRISME**, votre camp de jour aura enfin un outil performant pour simplifier et opérationnaliser l'évaluation du soutien requis pour l'**intégration des jeunes ayant des besoins particuliers.**

méta PRISME

Outil d'aide à la gestion pour **planifier l'offre de services** et **orienter les interventions terrain**

À VOS MARQUES ! PRÊTS ? OPTIMISEZ !

INFO : espacemuni.org/accesinclusif

450 466-9777 poste 214 I ggrondin@espacemuni.org

Partenaires :

ESPACE MUNI · AQLPH · VICTORIAVILLE santé urbaine · Berceau du développement durable

L'employabilité des jeunes à besoins particuliers : l'exemple inspirant du programme ELAN

Gabrielle Grondin-Gravel
Chargée de projet - Municipalité inclusive, Espace MUNI

Créé par Espace MUNI et la Ville de Victoriaville, ELAN est un programme estival en employabilité pour des jeunes à besoins particuliers. Il leur offre l'occasion d'explorer divers milieux d'emploi, de développer des compétences et de découvrir des talents et de nouveaux intérêts. De plus, le programme vise à sensibiliser les chefs d'entreprise à la réalité de ces jeunes et à susciter des rencontres positives qui auront comme effet de faciliter l'embauche de personnes à besoins particuliers.

Le projet pilote

À l'été 2022, un projet pilote a été déployé à la Ville de Victoriaville permettant à trois jeunes à besoins particuliers d'avoir accès à un emploi. L'idée de créer ce programme découle d'un manque de services pour ces jeunes en âge de faire leur entrée sur le marché du travail, mais pour qui cette étape peut être plus ardue en raison de leurs besoins particuliers.

Ce sont trois services de la Ville ainsi que trois milieux privés et deux organisations à but non lucratif qui ont accueilli ces jeunes motivés, à raison d'une demi-journée par semaine. De plus, les jeunes ont eu l'occasion de participer à des ateliers de formation sur des thématiques en lien avec le monde du travail et d'organiser leurs propres activités de loisir.

Saviez-vous que

plus de la moitié des personnes présentant un handicap sont en âge de travailler et ont les capacités pour le faire? Malgré cela, le taux de chômage pour cette population est de 3 % plus élevé que celui de la population générale.

Horaire type :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h à 12 h	Atelier ou formation	Stage	Stage	Stage	Activité d'entraide bénévole
12 h à 13 h	Dîner				
13 h à 16 h	Planification de l'activité de loisir	Atelier préparatoire au stage municipal	Activité de loisir	Atelier préparatoire à l'activité d'entraide	Activité de rétroaction

Exemples d'ateliers de formation :

- Formation sur la santé et la sécurité du travail
- Atelier sur la gestion d'un budget
- Atelier sur la rédaction d'un CV
- Formation sur la gestion du temps et du stress
- Atelier sur les droits et les responsabilités sur le marché du travail
- Atelier sur la connaissance de soi

L'évaluation du programme

À chaque étape du programme, Espace MUNI a demandé à une ressource professionnelle externe d'évaluer la mise en œuvre et les résultats. Les objectifs de cette évaluation étaient de tirer des leçons de cette première édition, d'améliorer les versions subséquentes et de potentiellement guider des municipalités qui pourraient être inspirées par l'initiative.

Les résultats de l'évaluation se sont révélés très encourageants. Des retombées positives ont été relevées par la municipalité, les jeunes et leurs parents. Un jeune a même postulé à un emploi dans l'un des milieux de travail, à la fin du programme.

Deux résultats ont été partiellement atteints, soit l'exploration de divers domaines d'emploi et la découverte de nouveaux champs d'intérêt, parce que les milieux de stage ont été moins diversifiés que prévu.

Objectifs atteints
Expérience de travail
Découverte d'un nouveau milieu de travail
Développement du sens des responsabilités
Meilleure connaissance du monde du travail
Acquisition de compétences professionnelles
Plaisir
Plus grande confiance en soi
Développement de compétences sociales
Autonomie
Objectifs partiellement atteints
Exploration de divers domaines d'emploi
Découverte et développement de nouveaux champs d'intérêt

Nous croyons que, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et avec le potentiel souvent non exploité des personnes en situation de handicap en matière d'employabilité, le programme ELAN pourrait faire partie de la solution, en plus de permettre aux municipalités de se positionner comme facteur de changement.

Afin de déterminer la suite de ce programme, Espace MUNI désire sonder l'intérêt des municipalités à l'implanter. Nous faisons donc appel à vous pour répondre à ce sondage qui nous aidera à orienter la forme que prendra le projet.

Pour participer au sondage :
https://forms.office.com/r/fJs0hAVLE1

Témoignages :

« Ce programme a tiré ma fille vers le haut et l'a fait progresser énormément en peu de temps! »

Parent d'une jeune participante au programme

« J'ai amélioré ma patience ainsi que ma capacité à prendre des décisions et à trouver des solutions aux problèmes. »

Jeune participant au programme

« J'ai adoré le temps passé cet été au programme. »

Jeune participant au programme

Pour des politiques familiales municipales et Municipalité amie des aînés plus inclusives!

Sara Vassigh
Chargée de projet - Famille et vieillissement actif, Espace MUNI

« Parce qu'elle valorise et respecte l'ensemble de ses membres, une municipalité inclusive édifie une société sans barrière, où toutes et tous ont une chance égale de participer à sa vie économique, politique, sociale, culturelle et récréative et de s'y réaliser pleinement. »

Coalition des municipalités inclusives de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO)

Contrairement aux municipalités de 15 000 personnes et plus, les petites municipalités ne sont pas tenues d'adopter un plan d'action annuel à l'égard des personnes en situation de handicap. Elles peuvent toutefois utiliser les leviers à leur disposition et intégrer dans les démarches de politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) des actions qui pourrait inclure davantage les personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers. L'intérêt d'un plan d'action est que toute la population peut se retrouver dans ces politiques et contribuer au développement de sa communauté.

Voici quelques pistes pour arrimer aux démarches PFM et MADA les préoccupations concernant l'inclusivité, qu'il s'agisse d'inclusion sociale ou d'inclusion universelle.

PFM / MADA	Démarches inclusives
Identifier les actrices et les acteurs de la démarche	Intégrer un ou deux mandataires ou personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers au sein du comité de pilotage
Définir la famille et les personnes aînées	Réfléchir à une définition inclusive de la famille et des personnes aînées
Réaliser un diagnostic du milieu :	
• Portrait statistique	Recueillir des données sociodémographiques sur les personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers
• Portrait des services et des ressources	Faire l'inventaire des ressources et des services, tant municipaux que communautaires, qui s'adressent aux personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers afin de relever d'éventuels manques de service
• Portrait des attentes et des besoins	Intégrer des questions portant sur l'inclusion au sondage de consultation PFM ou MADA
Analyser les données et identifier les enjeux	Identifier et prioriser les obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers
Rédiger la politique et le plan d'action	Utiliser une méthode d'écriture inclusive ; intégrer des actions à caractère inclusif

Exemples de mesures inclusives :

COMMUNICATION

- Développer la littératie des personnes en adoptant des pratiques de communication municipales plus inclusives (adapter le style rédactionnel, les couleurs, la taille de la police et les supports de diffusion, etc.)
- Sensibiliser et former le personnel municipal (y compris le service de police municipale et le service incendies) sur les différents handicaps invisibles

AMÉNAGEMENT

- Aménager un pavé sécuritaire avec un accès universel à la plage municipale
- Aménager des espaces de stationnement pour les familles et pour les personnes à mobilité réduite à proximité de toutes les infrastructures municipales et encourager les propriétaires de commerce à en faire autant

LOISIRS

- Mettre à disposition des fauteuils roulants adaptés pour la piscine municipale
- Développer des aires de jeux accessibles universellement

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Mettre en place un programme tarifaire dans les transports collectifs pour les personnes à faible revenu
- Aménager des sentiers et des circuits pédestres adaptés aux personnes aînées et aux personnes à mobilité réduite (antidérapants, absorbe-chocs, localisateurs de destinations, etc.)

HABITATION

- Faire la promotion sur le site Web de la municipalité des programmes gouvernementaux d'adaptation de domicile qui s'adressent aux citoyennes et citoyens
- Inciter les responsables immobiliers à construire des bâtiments accessibles universellement

PARTICIPATION SOCIALE

- Assurer un accès universel au jardin collectif en installant des bacs de jardinage accessibles aux personnes à mobilité réduite

---

Pour adapter vos politiques PFM et MADA, voici quelques outils pour vous aider :

L'inclusion des personnes LGBTQ2+ : guide pratique pour des municipalités inclusives au Canada et ailleurs dans le monde
https://publications.gc.ca/site/fra/9.874736/publication.html

Communiquer pour tous : Guide pour une information accessible
chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/http://w3.uqo.ca/communiquerpourtous

Le guide Ma municipalité accessible
https://altergo.ca/fr/accessibilite-universelle/outils-et-guides/

Faire une différence pour une communauté plus inclusive

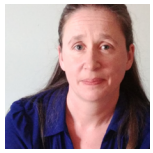

Geneviève Caillé
Conseillère à la mise en œuvre de la Loi et au développement du partenariat – Office des personnes handicapées du Québec

Alice se déplace à l'aide d'une canne blanche en raison d'une incapacité visuelle. L'hiver, elle peine à se rendre à son épicerie, car les trottoirs sont souvent enneigés.

Victor aimerait fréquenter la bibliothèque municipale avec sa petite fille Emma. Toutefois, l'entrée du bâtiment n'est pas accessible aux poussettes.

Et si Alice et Victor résidaient dans votre municipalité, que feriez-vous?

Chaque geste compte!

Pour favoriser l'inclusion d'Alice et de Victor, vous pouvez agir. Comment? Tout dépend de la taille de votre municipalité.

Votre municipalité compte au moins 15 000 personnes?

Vous pourriez tenir compte des obstacles rencontrés par Alice et Victor dans votre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées et adopter des mesures pour les réduire.

Ainsi, votre plan d'action pourrait prévoir de donner une formation à votre personnel responsable du déneigement et de construire une rampe d'accès conduisant à la bibliothèque de votre municipalité.

Votre municipalité compte moins de 15 000 personnes?

C'est le cas de la grande majorité des municipalités au Québec, qui accueillent environ 25 % de la population québécoise[1].

Parmi ces personnes, plusieurs vivent avec une ou plusieurs incapacités, de nature motrice, auditive, visuelle, intellectuelle ou autre[2].

Même si vous n'avez pas l'obligation de produire un plan d'action annuel, rien ne vous empêche d'agir! Chacun de vos gestes pourra bénéficier à ces personnes en favorisant leur participation sociale.

Selon vous, quelles personnes de votre entourage ont une incapacité? Votre père? Une tante? Un ami? Une chose est sûre: elles seraient reconnaissantes si des mesures étaient mises en place pour faciliter leur quotidien!

Le saviez-vous?

Les municipalités qui comptent 15 000 personnes ou plus doivent produire chaque année un plan d'action à l'égard des personnes handicapées[1]. Ce plan doit présenter les obstacles jugés prioritaires par la municipalité pour l'année et les mesures prises pour les réduire.

Les capsules d'autoformation Mieux accueillir les personnes handicapées, produites par l'Office des personnes handicapées du Québec, permettent d'outiller votre personnel à reconnaître les différents types d'incapacité et à adapter son approche auprès de la clientèle. Visitez le ophq.gouv.qc.ca/mieuxaccueillir pour en apprendre davantage.

1 Il s'agit d'une obligation prévue dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, RLRQ c E-20.1.

2 16 % de la population de 15 ans et plus au Québec ont une incapacité [2].

Les personnes n'ayant pas d'incapacité peuvent aussi être confrontées à des obstacles à leur inclusion, comme Victor.

Par où commencer?

Vous habitez dans une municipalité de petite taille et vous souhaitez la rendre plus inclusive? Voici quelques pistes d'action qui pourraient vous être utiles.

- Informez-vous sur les différents types d'incapacité, par exemple en visionnant les capsules d'autoformation produites par l'Office.
- Familiarisez-vous avec les différents types d'obstacles à l'inclusion des personnes handicapées :
    - en consultant des personnes handicapées de votre municipalité (qui vivent ces obstacles!) ou des organismes travaillant auprès d'elles;
    - en consultant le Recueil de bonnes pratiques – volet municipalités au www.ophq.gouv.qc.ca (section Plans d'action). Il présente des obstacles recensés par des municipalités et des mesures réalisées pour les réduire.
- Votre municipalité est engagée dans d'autres démarches « sociales » (Municipalités amies des aînés ou autre)? Profitez-en pour intégrer la préoccupation pour les personnes handicapées dans cette démarche.

« CHACUN DE NOS GESTES POURRAIT DONC AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR VOTRE COMMUNAUTÉ EN PERMETTANT À TOUS SES MEMBRES DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA SOCIÉTÉ. »

Pour aller plus loin ensemble

Pour aller plus loin, l'Office s'est doté, en collaboration avec ses partenaires, d'une stratégie visant à sensibiliser les municipalités de petite taille au rôle qu'elles peuvent jouer pour faire une différence.

Cette stratégie met l'accent sur l'importance, pour ces municipalités, de repérer des obstacles rencontrés par les personnes handicapées et d'adopter des solutions concrètes pour favoriser leur inclusion.

L'Office peut compter sur les partenaires suivants pour collaborer à sa mise en œuvre : Espace MUNI, la Fédération québécoise des municipalités, le Secrétariat aux Aînés ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

L'Office et ses partenaires mettront en commun leur expertise et leurs ressources pour ouvrir la porte à de nouvelles initiatives visant à soutenir les municipalités de petite taille, pour qu'elles deviennent plus inclusives et plus accueillantes pour des personnes comme Alice et Victor et pour que toute la communauté y trouve son compte.

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ LE SITE WEB DE L'OFFICE

www.ophq.gouv.qc.ca

1 QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION. Décret de population pour 2021 : municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés, 2021.

2 STATISTIQUE CANADA. Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017.

Regard sur une charge de projet partagée dans le cadre de la mise à jour d'une politique municipale : l'expérience de la Ville de Beauharnois

Emmanuelle Jean-Arsenault
Chargée de l'offre de services, Espace MUNI

Entrevue avec Anne Bouthillier

chef de division – culture et vie communautaire, Ville de Beauharnois

et Jocelyne Rajotte

conseillère, Ville de Beauharnois

En 2022, la Ville de Beauharnois a réalisé une démarche de mise à jour de sa politique et de son plan d'action de la famille et des aînés. Pour ce faire, elle a retenu les services d'Espace MUNI, qui offre depuis peu aux municipalités une formule sur mesure de charge de projet et de soutien-conseil. Regard sur cette expérience de charge de projet partagée (en co-construction) à travers le point de vue de la responsable administrative du projet au sein de la Ville et de l'élue responsable des questions familiales et des aînés (RQFA).

Pourquoi souhaitiez-vous bénéficier de l'accompagnement d'une ressource professionnelle externe pour réaliser votre démarche?

Anne Bouthillier – Je connaissais l'ampleur de l'implication que ça demandait et je savais que je n'avais pas le temps nécessaire pour m'y investir autant que je le voulais. L'aide d'une ressource externe s'avérait nécessaire dans ce contexte, mais également pour prendre pleinement le pouls de notre milieu, dont le visage a beaucoup changé au cours des dernières années, et ainsi bien planifier l'avenir. Cet œil externe représentait en quelque sorte un garde-fou qui m'aiderait à ne rien échapper.

Jocelyne Rajotte– La demande d'obtenir un soutien externe provenait de l'administration. Se relever les manches à deux et avoir deux têtes plutôt qu'une pour réfléchir et ne rien oublier, voilà qui nous apparaissait tout à fait pertinent pour mener à bien cette démarche.

En quoi l'approche de co-construction mise de l'avant par Espace MUNI pour réaliser la démarche a-t-elle été fructueuse?

Anne Bouthillier – Cette approche de charge de projet partagée, ou en co-construction, entre la Ville de Beauharnois et Espace MUNI a été vécue très positivement, comme une danse où les deux partenaires ont trouvé ensemble leur rythme dans la bienveillance et l'écoute mutuelles.

Nous avons joué des rôles complémentaires, le nôtre a été celui d'expert du milieu, et celui d'Espace MUNI, d'expert du processus. La grande force de cette approche de co-construction est de permettre à la ressource municipale responsable du projet de se concentrer sur son milieu, de même que de se dégager du temps pour bien analyser les informations et les données recueillies et ainsi identifier les actions répondant adéquatement aux besoins soulevés, dans le respect des capacités de la municipalité.

Le fait de partager à deux toute l'organisation et la réalisation de la démarche et d'avoir un soutien à divers niveaux (planification des rencontres avec le comité de pilotage, partage d'outils éprouvés, analyse et recommandations, etc.) m'a permis d'être dans des dispositions optimales de disponibilité et d'écoute envers la population et les partenaires de la Ville. J'ai le sentiment d'avoir pu jouer mon rôle pleinement et de la façon la plus pertinente dans le cadre de la démarche.

Jocelyne Rajotte– L'approche de co-construction mise de l'avant pour mener les travaux, conjuguée au fait qu'il s'agissait d'une démarche de mise à jour, non d'une première élaboration, de notre politique et de notre plan d'action, a grandement contribué à approfondir les réflexions sur notre milieu. Le duo responsable de la charge de projet, l'une détenant une fine connaissance du milieu et de notre Ville et l'autre une expérience sur les initiatives inspirantes et les bonnes pratiques du monde municipal, a su créer, au sein du comité de pilotage, un climat de travail favorisant l'écoute, l'ouverture, le partage et l'inspiration. Cela a facilité l'émergence de nouvelles idées. De plus, les élues et élus municipaux ont pu prendre la mesure des besoins du milieu. J'ai vécu, dans le cadre de cette démarche, une expérience enrichissante comme conseillère et citoyenne.

Quels ont été les principaux facteurs de succès de la démarche?

Anne Bouthillier – La qualité de notre démarche et du résultat final est le fruit, en premier lieu, de la présence de ressources qui m'ont épaulée tout au long du projet. Plus concrètement, cela signifie une RQFA investie, un comité de pilotage issu du milieu, disponible et engagé, un comité de travail (composé de la ressource d'Espace MUNI, d'une employée du service des loisirs et de moi-même) efficace et proactif ainsi qu'une direction générale et des collègues tenus informés de l'avancement des travaux et impliqués lors d'étapes clés.

Parmi les autres principales conditions gagnantes, j'ajouterais l'importance des communications, tant à l'externe, pour s'assurer notamment d'atteindre les objectifs de participation de la population aux consultations, qu'à l'interne, pour veiller à la bonne coordination de la démarche et apporter les ajustements nécessaires en temps réel.

Enfin, la capacité d'adaptation au contexte évolutif d'une démarche qui s'échelonne sur plusieurs mois, notamment pour parer efficacement aux imprévus, est une qualité essentielle à avoir.

Jocelyne Rajotte– La mixité et la représentativité au sein du comité de pilotage ont été, selon moi, des atouts précieux ayant contribué au succès de la démarche. De surcroît, les travaux ont été accomplis dans le plaisir, des liens se sont créés entre des membres et la démarche a donné l'impulsion pour mettre en œuvre des projets rassembleurs. Le comité a été réceptif au changement et ses efforts de priorisation ont permis à la Ville de se doter d'un plan d'action concret, réaliste et qui reflète bien les priorités du milieu.

EN SAVOIR PLUS SUR L'OFFRE DE SERVICE TARIFÉE D'ESPACE MUNI

www.espacemuni.org/services

Développement et CPE : les municipalités peuvent jouer un rôle prépondérant !

Sara Vassigh
Chargée de projet - Famille et vieillissement actif, Espace MUNI

« LA CONSTRUCTION D'UN CPE EST UN INVESTISSEMENT POUR REVITALISER NOTRE VILLAGE, AUGMENTER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE. »

Depuis plusieurs années, il est reconnu que les services de garde éducatifs à l'enfance font partie des services de proximité essentiels qui contribuent à assurer une occupation dynamique du territoire. Les municipalités ont plusieurs options afin d'améliorer l'accès à un service de garde éducatif. Le conseil municipal peut, notamment, selon la Loi sur les services de garde éducatifs (article 134), acquérir, construire ou aménager sur son territoire des immeubles qui peuvent être loués ou vendus au profit de centres de la petite enfance (CPE) ou de garderies. C'est d'ailleurs le cas de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, en Mauricie, qui a adopté en février 2022 un règlement d'emprunt pour la construction d'une bâtisse qui sera loué à un CPE.

Espace MUNI a rencontré monsieur Pierre Piché, directeur général, afin d'en savoir davantage sur cette initiative inspirante.

La genèse du projet

Il y a 3 ans environ, un groupe de parents se mobilisent pour signifier à la municipalité son intérêt pour la présence d'un CPE sur le territoire, menant à la réalisation d'une étude des besoins par le Conseil municipal. Les résultats sont probants. La municipalité prend donc la décision de construire son propre immeuble pour y loger le futur CPE. Un promoteur de CPE de la région présente alors son intérêt à la municipalité. C'est ainsi que la démarche est lancée et chemine positivement. Cependant, à la suite d'un changement de garde à la municipalité et du départ du promoteur, le projet est mis sur la glace. Puis c'est Pierre Pichet, à son arrivée en janvier 2022, qui réactive le dossier. Il cherche un nouveau promoteur et effectue une demande d'autorisation d'emprunt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la construction de l'immeuble.

Un CPE sous le signe de *nature* et *culture*

Pierre Pichet souligne que ce type de projet comporte beaucoup de travaux administratifs. Un comité, composé de la municipalité, du promoteur du CPE et d'une personne représentante du comité de parents, se rencontre plusieurs fois pour coordonner le projet. Un bureau d'architecte est mandaté pour piloter les travaux. Le CPE sera construit sur un terrain appartenant à la municipalité. L'emplacement est stratégique et en cohérence avec les valeurs poursuivies par le projet. En effet, la bâtisse sera située au centre du village, en face de l'hôtel de ville et de la Maison du Citoyen. Elle sera flanquée de part et d'autre d'un jardin botanique, du sentier parc nature, qui parcourt la montagne du Calvaire, et du parc destiné à la jeunesse. Si tout va bien, le CPE sera ouvert en août 2024 et offrira 29 places.

Selon Pierre Pichet, si une municipalité souhaite mettre en place un projet de CPE dans sa communauté, il est primordial:

- de demeurer attentif aux besoins des familles;
- d'impliquer et de soutenir des citoyennes et des citoyens dans le projet par l'entremise d'un comité de parents;
- de sensibiliser les promoteurs des occasions d'affaires.

POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE CPE PAR DES MUNICIPALITÉS :

Ministère de la Famille :
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/pamacpe/Pages/index.aspx
Observatoire des tout-petits :
https://tout-petits.org/img/dossiers/qualite/Qualite-decideurs-muni-FR-LR.pdf
Espace MUNI :
https://espacemuni.org/des-outils-pour-agir-dans-le-dossier-du-deploiement-des-services-de-garde-educatifs/

La participation en ligne simplifiée

www.cocoriko.org

Une plateforme novatrice pour vos activités de participation du public!

Faciliter la participation

- Je consulte les informations : vidéos, textes, documents
- Je vote sur les propositions et les questions
- Je fais un commentaire
- Je rédige une proposition

Faciliter la prise de décision

- Identification rapide et en direct des priorités
- Rapport Excel pré-codé disponible en tout temps
- Résultats bruts disponibles à la communauté dès que la consultation est terminée

Un produit québécois.

Communautés de pratique : Réseau des grandes villes en développement social

Nathalie Simard
Coordonnatrice aux opérations et à l'offre de services, Espace MUNI

En collaboration avec

Jean Tremblay
Conseiller en développement social, Ville de Longueuil

Le Réseau des grandes villes en développement social est une communauté de pratique qui a été mise en place pour favoriser les échanges entre les villes québécoises ayant une population de 100 000 individus et plus. Les participants au réseau réfléchissent sur les rôles que doit jouer leur ville en matière de développement social et les meilleures manières de les remplir.

Le développement du Réseau

Le Réseau des grandes villes en développement social est composé de personnes représentant les dix grandes villes québécoises d'une population de 100 000 individus et plus, soit Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières, auxquelles s'est ajoutée récemment la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui, avec une population de 99 758 individus en 2022, se prépare à joindre le groupe des grandes.

S'ajoutent au réseau des personnes représentant les CISSS ou les CIUSSS qui desservent les territoires de ces grandes villes.

Ce réseau s'est formé en 2008, à une période où les grandes villes se sont montrées plus actives en développement social, notamment après la vague de fusions municipales au début de 2002 et l'adoption par le gouvernement des chartes municipales de ces grandes villes. Ces chartes prévoient, pour certaines villes, l'obligation d'élaborer un plan relatif au développement de leur territoire, qui présente notamment les objectifs poursuivis par la ville en matière de développement communautaire, économique, social et culturel[1].

1 https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/plan-de-developpement-du-territoire/

Comment les villes peuvent-elles assumer un leadership fort, soutenir les initiatives du milieu et être un partenaire en matière de développement social? Comment déployer le développement social à l'interne des municipalités?

Ces questions, les villes qui font face à des enjeux d'itinérance, d'habitation sociale et abordable, de pauvreté et de développement durable, pour ne nommer que ceux-là, se les posent depuis plus de 15 ans.

Cette communauté de pratique, mise sur pied par le Réseau québécois des Villes et Villages en santé, discute de sujets concrets, comme la lutte à l'exclusion, la participation sociale des jeunes et des personnes aînées et les politiques gouvernementales. Ses travaux portent également sur des réflexions plus conceptuelles liées au développement social, ses fondements et ses impacts.

Depuis la fusion du Réseau québécois des Villes et Villages en santé et du Carrefour action municipale et famille en 2020, qui a mené à la création d'Espace MUNI, c'est ce dernier qui en assure l'animation. Les trois ou quatre rencontres annuelles virtuelles rassemblent une vingtaine de personnes participantes. Elles comportent des présentations sur des sujets d'actualité, parfois par des spécialistes invités, et des tours de table sur les dynamiques vécues dans chacune des municipalités permettant d'approfondir ensemble des thématiques.

En somme, ces rencontres permettent :

- d'échanger de l'information sur les actions menées (outils, planifications, réalisations, etc.);
- de développer collectivement une réflexion sur les enjeux et les stratégies associés au développement social;
- de partager des outils et de l'expertise.

De plus, à la suite d'un souhait exprimé par les membres de la communauté de pratique, une enquête a été réalisée auprès des villes participantes en 2021 afin de dresser un portrait des ressources attribuées en développement social sur leur territoire. Bien que l'intervention en développement social ne soit pas uniforme d'une ville à l'autre, le sondage a permis de mettre en lumière des données intéressantes.

Dans l'ensemble des **8** villes participantes :

- **20** politiques et **30** plans d'action liés au développement social;
- **61** employés impliqués dans le développement social;
- Un budget global annuel
  - de plus de **7 M$** pour les politiques sociales et les plans d'action, soit environ **0,2 %** des budgets des villes;
  - de près de **5,5 M$** pour les programmes et les projets liés au développement social, soit environ **0,15 %** des budgets des villes;
  - de près de **2,5 M$** pour soutenir les organismes liés au développement social.

Pour la majorité (7 villes sur 8), le développement social relève de la direction du loisir.

Un constat se dégage : les villes disposent de budgets municipaux minimaux en matière de développement social. Elles ne peuvent agir seules sur ces enjeux complexes. Le recours aux pairs et le partage d'informations au sein du Réseau des grandes villes en développement social facilitent l'entraide entre les grandes villes et permettent de consolider les stratégies et les mesures en développement social, en appui au travail des élus et des professionnels.

VOUS pouvez faire une différence en améliorant l'accessibilité de VOTRE MUNICIPALITÉ

Voyez comment vous pouvez agir!

Québec.ca/bonnes-pratiques-en-accessibilité-municipalités

Votre gouvernement

Québec

33e COLLOQUE Municipalité vivante

1er et 2 juin 2023

Courtyard Marriott à Brossard

Présenté par ESPACE MUNI

Ville hôtesse brossard

Le 33e Colloque, c'est :

2 *Jours d'événement dans un des plus beaux hôtels de Brossard, en formule hybride*

21 *Ateliers, dont :*

6 *Ateliers en mode virtuel*

2 *Activités immersives (VR)*

6 *Panels*

2 *Dîners de réseautage*

1 *Cocktail*

1 *Banquet animé par la Ville de Brossard, avec prestation d'une artiste québécoise originaire de la Ville de Brossard : Audrey-Louise Beauséjour de Star Académie*

2 *Parcours différents pour visiter les installations les plus modernes de la Ville de Brossard*

1 *Cérémonie de Prix Espace MUNI 2023 et remise des certificats de reconnaissance MAE*

www.espacemuni.org

Les menus travaux : Un service essentiel pour vieillir chez soi, dans sa communauté

Nancy Lévesque
Professionnelle de recherche au Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Anne Veil
Professionnelle de recherche au Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Samuèle Rémillard-Boilard
Professeure à l'Université de Sherbrooke et chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Malgré l'ampleur de leurs besoins, les personnes aînées peinent à accéder à des services d'entretien pour réaliser de menus travaux à leur domicile. Les services de menus travaux sont essentiels afin de permettre aux personnes aînées de continuer à vivre chez elles, dans leur communauté. L'article propose de lever le voile sur la nature de ces services, les obstacles pouvant affecter leur implantation et la manière dont les municipalités MADA et leurs partenaires peuvent contribuer à leur déploiement.

La majorité des personnes aînées souhaitent vieillir chez elles, dans leur communauté, le plus longtemps possible. Avec l'avancement en âge, certaines tâches liées à l'habitation, qui étaient autrefois faciles à exécuter, deviennent plus difficiles, voire irréalisables. Avec l'allongement de l'espérance de vie et l'accroissement de la population aînée, tout porte à croire que les besoins en services d'entretien intérieur et extérieur, comprenant les menus travaux, seront de plus en plus réclamés par cette population.

Comprendre les menus travaux

Les menus travaux englobent des tâches générales d'entretien extérieur (tondre le gazon, ramasser les feuilles) et intérieur (changer le siège de la toilette, remplacer une poignée de porte).

Comme l'illustre le tableau suivant, certaines tâches sont plus simples, tandis que d'autres peuvent demander des compétences ou des capacités physiques particulières.

Tableau 1 : Exemples de menus travaux selon le type de tâches et d'exigences :

Tâches	Sans compétence particulière	Compétences particulières	Force soutenue	Tâche ponctuelle	Saison
Entretenir l'extérieur (ramasser les feuilles, désherber, tondre le gazon, travaux saisonniers)	●	●	●		printemps, été, automne
Déneiger l'entrée	●		●		hiver
Installer ou enlever l'abri d'auto		●	●	●	printemps, automne
Faire ou vider des boîtes de rangement			●	●	/
Assembler de petits meubles	●			●	/
Changer une poignée de porte		●		●	/
Installer/enlever un climatiseur		●			été, automne

Les tâches pour lesquelles une personne aînée a besoin de soutien diffèrent selon son type d'habitation et son milieu de vie. La nécessité de faire appel à de l'aide ponctuelle ou régulière fluctue également en fonction des capacités de la personne.

La réalisation de menus travaux contribue à assurer un maintien à domicile sécuritaire et confortable des personnes aînées. Elle permet, entre autres, de réduire des risques liés à leur santé (physique et psychologique) et à leur sécurité lorsqu'elles négligent d'effectuer certaines réparations. Elle contribue également à maintenir la valeur de la propriété et des biens. Le terme « menus » occulte parfois l'importance de ces travaux. Or, un grand nombre de personnes aînées gagneraient à accéder plus facilement à ces services.

Obstacles rencontrés par les personnes aînées

Plusieurs obstacles entravent présentement la capacité des personnes aînées à répondre à leurs besoins en menus travaux. L'**offre limitée** et l'**accessibilité financière** de ces services représentent notamment des freins importants pour ce groupe. Notons que les menus travaux sont exclus du programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Le coût devient donc rapidement un obstacle pour les personnes aînées moins nanties. Quant au programme de crédit d'impôt provincial, les critères d'admissibilité sont basés sur l'âge (70 ans et plus), non sur le besoin. Le **manque d'information** sur ces services ou la difficulté à y accéder (difficulté à comprendre les programmes, les formulaires, les renseignements) représentent également des embûches supplémentaires pour ces personnes.

Enfin, la **perception des services** ou la c**rainte de demander de l'aide** constituent deux autres entraves. La difficulté à faire confiance à un « étranger », l'impression d'être diminué dans ses capacités ou une méconnaissance des services (coût et qualité des services) peuvent être des barrières pour les personnes aînées.

Organisation des services : un enjeu majeur

Organiser une réponse à ce besoin est complexe, car il n'existe pas de fournisseurs spécifiquement mandatés pour le faire. Les services de menus travaux peuvent être fournis par divers spécialistes dans les secteurs communautaires et privés.

L'organisation de ces services est également affectée par le fait que :

- le rythme des tâches régulières (gazon) et ponctuelles ne requiert pas la même logistique;
- la stabilité du service est tributaire de l'abondance des demandes pour une même tâche cyclique (monter l'abri d'auto), qui nécessite alors davantage de main-d'œuvre sur un court laps de temps;
- l'organisation du service doit tenir compte des déplacements sur le territoire à desservir et du fait que diverses compétences particulières peuvent être requises à un même endroit en même temps.

L'organisation d'une réponse permettant d'effectuer un vaste éventail de tâches est complexe. Le démarrage d'un tel service implique aussi de se doter d'une assurance en cas de blessures. Enfin, des facteurs organisationnels (défis de recrutement, changement à la direction, pérennité du financement) peuvent également fragiliser la continuité des services déjà en place.

Des défis (et des besoins) marqués en milieu rural

Développer cette réponse est d'autant plus difficile en milieu rural, où les personnes qui offrent ces services doivent parcourir de grandes distances, ce qui entraîne des frais de déplacement et des coûts supplémentaires. La structuration de l'offre de services en menus travaux dans ces milieux devient un enjeu majeur à leur déploiement. Il est présentement difficile de trouver des personnes prêtes à offrir ce type de services ou à le garder pérenne.

Or, les besoins en menus travaux sont particulièrement marqués en milieu rural, où davantage de personnes aînées vivent dans une maison. Ces personnes doivent composer avec une plus grande surface à entretenir et des travaux extérieurs plus extensifs. L'éloignement des proches empêche aussi d'y avoir recours aussi souvent que nécessaire. L'absence de services dans ces milieux peut mener jusqu'à précipiter le déménagement en milieu urbain et obliger les personnes aînées à délaisser leur mode de vie[1].

Quelques pistes pour les municipalités MADA

Les comités de pilotage MADA sont des espaces de choix pour discuter de ces enjeux et identifier des pistes de solution possibles. Les pratiques partenariales encouragées par le programme MADA incitent à réseauter les organisations susceptibles de contribuer au développement d'une offre de service en menus travaux. Pensons, par exemple, aux Corporations de développement communautaire (CDC), aux Centres d'action bénévole (CAB), aux Centres jeunesse emploi (CJE) ou aux pôles régionaux d'économie sociale.

Le **réseautage et l'action intersectorielle** comportent des avantages considérables pour développer ces services, car ils permettent :

1. d'assurer une certaine logistique et d'éviter les chevauchements ou la concurrence;
2. d'éviter le dédoublement afin d'utiliser les ressources de manière efficiente;
3. d'offrir une variété de services en menus travaux qu'une seule personne n'aurait pu développer.

Les municipalités MADA qui souhaitent mettre en place des mesures en menus travaux ont plusieurs options, comme miser sur l'**engagement communautaire** et aller vers les citoyennes et citoyens en mentorant des jeunes par le Plan municipal d'emplois pour les jeunes en Centre jeunesse de l'UMQ[2] ou profiter des programmes de bénévolat de certaines écoles secondaires.

La municipalité peut aussi utiliser son leadership pour développer un programme municipal d'aide au troisième âge qui inclut les menus travaux prioritaires relevés lors de la consultation des personnes aînées. Elle peut être à l'affût des initiatives citoyennes et les encourager par l'octroi de ressources ou d'une aide à la gestion. La municipalité peut, par exemple, participer à la création d'une Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) pour les jeunes où ils participeront à l'exécution des travaux, travailleront en comité et développeront leurs connaissances en leadership et en gestion des coopératives.

Conclusion

Les menus travaux jouent un rôle majeur dans le maintien à domicile des personnes aînées qui est sécuritaire et confortable. Les comités de pilotage MADA procurent un espace collaboratif de choix pour planifier et élaborer une réponse en menus travaux. Comme gouvernements de proximité, les municipalités possèdent de nouveaux leviers de développement dans lesquels elles peuvent investir. Les projets en menus travaux en font partie.

1 Collin, Y. (2021). Vivre et vieillir ensemble dans nos quartiers ruraux – Rapport de recherche. 47 p. https://www.benevolern.com/client_file/upload/CABRN/VVEQR/VVEQR_RapportVF.pdf

2 Union des municipalités du Québec (s.d.) Plan municipal d'emplois pour les jeunes en Centre jeunesse. Repéré à https://umq.qc.ca/dossiers/jeunesse-et-releve-municipale/plan-municipal-demploi/

Élaboration ou mise à jour de vos politiques et plans d'action

DUBÉ BARSALOU
COMMUNICATIONS
10 ANS
dubebarsalou.com

Le programme Municipalité amie des enfants de retour sur les rails !

Julien Cadieux-Seers
Chargé de projet - dossier enfance, reconnaissance Municipalité amie des enfants, Espace MUNI

En novembre dernier, Espace MUNI a annoncé les 13 municipalités qui ont obtenu ou renouvelé leur reconnaissance Municipalité amie des enfants. Mise en lumière de ces 13 municipalités ainsi que de leurs engagements pour les trois prochaines années.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Première reconnaissance MAE : 2017
Région administrative : Montréal
Population : 69 229 personnes
Population 0-17 ans : 12 095 (17 %)

Engagements :

- Augmentation et optimisation de l'offre culturelle, récréative et sportive pour les adolescentes et adolescents
- Création, en collaboration avec les jeunes, d'espaces conviviaux et sécuritaires pour les accueillir
- Mise en place de mesures favorisant l'accès aux activités culturelles, récréatives et sportives pour toutes et tous

COWANSVILLE

Engagements :

- Bonification des espaces de jeu
- Aménagement de la ville pour ses enfants
- Mise sur pied du projet « Cowansville pour ses enfants »

Première reconnaissance MAE : 2014
Région administrative : Montérégie
Population : 15 234 personnes
Population 0-17 ans : 2 730 (18 %)

LA SARRE

Première reconnaissance MAE : 2022
Région administrative : Abitibi-Témiscamingue
Population : 7 360 personnes
Population 0-17 ans : 1 220 (17 %)

Engagements :

- Diminution de la vitesse dans les quartiers résidentiels (Participarc)
- Création d'un espace extérieur destiné aux adolescentes et adolescents et bonification de « l'Espace ados »
- Amélioration de la piste cyclable urbaine et bonification du sentier multifonctionnel

LAVAL

Première reconnaissance MAE : 2014
Région administrative : Laval
Population : 438 365 personnes
Population 0-17 ans : 91 135 (21 %)

Engagements :

- Réalisation d'une Grande consultation auprès des jeunes de 17 ans et moins
- Mise en œuvre d'actions auprès des adolescentes et adolescents pour favoriser leur développement identitaire
- Réduction des inégalités d'accès aux activités culturelles, récréatives, sportives et de plein air

LONGUEUIL

Engagements :

- Mise à jour du plan directeur des parcs et des espaces verts mettant l'accent sur les besoins des jeunes
- Réalisation des plans de déplacement actif autour des écoles primaires et secondaires
- Réalisation du « Passeport de l'implication jeunesse »

Première reconnaissance MAE : 2017
Région administrative : Montérégie
Population : 254 483 personnes
Population 0-17 ans : 55 120 (22 %)

OTTERBURN PARK

Première reconnaissance MAE : 2022
Région administrative : Montérégie
Population : 8 421 personnes
Population 0-17 ans : 2 285 (27 %)

Engagements :

- Obtention de la participation, de l'implication et de la consultation des enfants sur différents sujets
- Implantation d'un espace de jeu pour adolescentes et adolescents dans un parc
- Sensibilisation de la communauté au sujet de la maltraitance des enfants

PRINCEVILLE

Engagements :

- Augmentation de la sécurité routière et piétonnière à proximité de l'école primaire
- Élaboration d'un nouveau parc de quartier dans le Faubourg des Prés
- Mise en place de mesures visant à favoriser l'implantation d'une nouvelle installation du CPE La petite bande

Première reconnaissance MAE : 2017
Région administrative : Centre-du-Québec
Population : 6 218 personnes
Population 0-17 ans : 1 425 (23%)

QUÉBEC

Première reconnaissance MAE : 2010
Région administrative : Capitale-Nationale
Population : 549 459 personnes
Population 0-17 ans : 95 405 (17%)

Engagements :

- Poursuite et amélioration des activités de participation publique pour les enfants et les jeunes
- Mise en place de mesures assurant la sécurité des enfants sur le chemin et autour des écoles
- Soutien à la Bibliothèque de Québec et à son réseau de 26 bibliothèques de proximité

SAINT-AMABLE

Première reconnaissance MAE : 2014
Région administrative : Montérégie
Population : 13 322 personnes
Population 0-17 ans : 3 735 (28 %)

Engagements :

- Sécurisation des zones et des corridors scolaires
- Aménagement du projet « Jouer dans les rues »
- Incorporation du programme Accès-loisirs à l'offre de loisirs de la municipalité

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Engagements :

- Mise en place de mesures visant à respecter et à donner le droit de parole aux enfants
- Implantation d'un site d'hébertisme
- Implantation d'une école de patinage

Première reconnaissance MAE : 2014
Région administrative : Outaouais
Population : 3 562 personnes
Population 0-17 ans : 595 (17 %)

SAINT-ANICET

Première reconnaissance MAE : 2022
Région administrative : Montérégie
Population : 2 754 personnes
Population 0-17 ans : 425 (15 %)

Engagements :

- Implantation d'une programmation sportive gratuite ou à faible coût
- Création d'un comité jeunesse
- Création d'une maison des jeunes dans la municipalité

SAINT-CLÉMENT

Engagements :

- Organisation de rencontres-soupers avec le conseil municipal et les jeunes de la municipalité
- Organisation d'ateliers de cuisine
- Mise sur pied de sorties en plein air

Première reconnaissance MAE : 2017
Région administrative :
Bas-Saint-Laurent
Population : 479 personnes
Population 0-17 ans : 105 (22 %)

SAINT-HENRI

Première reconnaissance MAE : 2022
Région administrative :
Chaudière-Appalaches
Population : 5 813 personnes
Population 0-17 ans : 1 585 (27 %)

Engagements :

- Valorisation des enfants
- Mise sur pied d'une nouvelle garderie
- Réaménagement de la cour de l'école Belleau-Gagnon

Réussir de futures EIS en milieu municipal au Québec

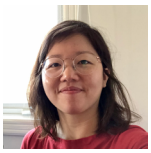

Véronique Wong Kuan Chuen
Chargée de projet - communauté en santé et participation citoyenne, Espace MUNI

En mai dernier, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié un rapport sur la pratique d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) en milieu municipal québécois. Il y dégageait notamment des conditions pour sa réussite.

EIS : évaluation d'impact sur la santé

L'EIS est une démarche scientifique qui vise à anticiper et à documenter les impacts potentiels sur la santé de la population, tant positifs que négatifs, d'une politique ou d'un projet en cours d'élaboration. Il s'agit d'un outil qui favorise la prise de meilleures décisions, notamment en identifiant les avenues possibles afin de maximiser les retombées positives et réduire, ou compenser, les effets négatifs sur la santé des citoyennes et des citoyens. (Lapointe et Tremblay, 2022).

EIS expérimentées en milieu municipal

Le rapport d'évaluation de l'INSPQ se base sur l'expérience de 11 démarches d'EIS réalisées en milieu municipal. Plus précisément, il recense l'expérience de 104 personnes issues des milieux municipaux, de la Santé publique et d'autres secteurs qui ont participé à cette évaluation. Les démarches ciblées ont en commun d'avoir fait l'objet d'un soutien dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) et du plan d'action interministériel 2017-2021 qui l'accompagne (voir encadré).

Tous les projets évalués étaient élaborés par des municipalités ou des MRC et portaient sur la planification et l'aménagement du territoire. Pour chacun d'eux, un rapport d'EIS était produit ou en cours de rédaction par les Directions régionales de santé publique (DRSP) avec l'étroite collaboration des municipalités impliquées. Rédigés par des professionnels du milieu de la santé, ces rapports étaient ensuite remis aux municipalités. Ils détaillaient les caractéristiques et les impacts potentiels du projet sur la santé et émettaient des recommandations.

Vous trouverez les grands constats du rapport d'évaluation de l'INSPQ qui se concentre sur la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité des démarches d'EIS réalisées en milieu municipal ainsi que sur les facteurs et les conditions nécessaires à la réussite de cette pratique (Lemire et Roy, 2022).

Des retombées positives pour les municipalités

Le rapport établit que, de manière générale, les personnes qui se sont engagées dans une démarche perçoivent positivement la pertinence, la faisabilité et la probabilité de réussite d'EIS portant sur des projets en milieu municipal.

Quant aux retombées, en voici quelques-unes qui ont été observées et qui concernent plus particulièrement les municipalités.

- Les municipalités ont augmenté leur niveau de connaissances sur les processus et les objectifs de l'EIS ainsi que sur les déterminants et les inégalités sociales de santé.
- Elles sont plus sensibilisées à l'impact des décisions municipales sur la santé de la population.
- Elles ont eu accès à des ressources et à des outils structurés.
- L'expérience vécue à travers l'EIS devrait favoriser les futures collaborations entre la municipalité et la santé publique.

Le document relève également des défis et des obstacles qui ont entravé la réalisation des EIS, notamment la pandémie de COVID-19 et ses multiples conséquences, de même que la disponibilité des ressources, dans un contexte de roulement de personnel.

De 2018 à 2021, dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et Espace MUNI, ont soutenu la réalisation d'évaluation d'impacts sur la santé (EIS) portant sur des projets municipaux de planification et d'aménagement du territoire.

Les conditions gagnantes

Basé sur les expériences réalisées dans le cadre de la PGPS, le rapport identifie des conditions pour la réussite future de l'EIS en milieu municipal au Québec, comme des incitatifs financiers et la disposition de ressources professionnelles et organisationnelles. Parmi celles-ci, trois grandes conditions se dégagent :

1. *Continuer d'expérimenter cette pratique d'évaluation qui permettra, entre autres, de poursuivre le développement des connaissances et des collaborations;*
2. *Développer l'expertise au palier régional pour la réalisation d'EIS de qualité avec efficacité;*
3. *Instaurer des processus et des dynamiques, particulièrement entre les municipalités et les DRSP, qui favoriseront l'implantation des recommandations de l'EIS, notamment en renforçant les liens de confiance et de collaboration dans la durée.*

RÉFÉRENCES

LEMIRE, M., V. ROY. Évaluation de la pratique d'évaluation d'impact sur la santé en milieu municipal au Québec, [En ligne], 2022. [INSPQ. https://www.inspq.qc.ca/publications/2896]

LAPOINTE, G., E. TREMBLAY. Guide pour soutenir la réalisation d'évaluations d'impact sur la santé en milieu municipal, [En ligne], 2022. [INSPQ. https://www.inspq.qc.ca/publications/2846]

POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR LE SUJET

Rapports d'EIS réalisés au Québec à l'échelle municipale : [https://www.inspq.qc.ca/eis/eis-quebec-municipal]

Section Évaluation d'impact sur la santé sur le site Web d'Espace MUNI : [https://espacemuni.org/levaluation-dimpact-sur-la-sante-eis-un-outil-incontournable-pour-agir-en-amont-du-developpement-des-problemes-de-sante/]

Construire des milieux favorables à la santé et à la qualité de vie

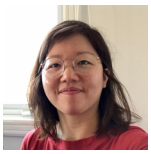

Véronique Wong Kuan Chuen
Chargée de projet - communauté en santé et participation citoyenne, Espace MUNI

Que ce soit au sein d'une municipalité ou d'un quartier, la vie des citoyennes et des citoyens s'ancre d'abord autour de leur lieu de résidence. Dans la rue, le rang ou un immeuble à logements, percevoir son voisinage comme un milieu d'appartenance, de convivialité et de solidarité favorise le bien-être des personnes et la vitalité des communautés. Alors que les études confirment une détérioration de la santé mentale et du bien-être depuis le début de la pandémie (Dionne et coll., 2022), rappelons que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) considère le soutien social comme un déterminant majeur de la santé.

L'environnement social

La municipalité, comme gouvernement de proximité pour la population, a un impact important sur la qualité de vie des individus. En agissant collectivement, elle peut influencer les comportements et renforcer les liens sociaux sur son territoire. Par ailleurs, l'Institut national de santé publique du Québec (l'INSPQ) a publié dernièrement un document qui traite des actions municipales sur six environnements favorables à la santé et à la qualité de vie, soit les environnements politique, économique, bâti, naturel, culturel et social (Lévesque et coll., 2022).

Voici quelques exemples d'actions municipales sur l'environnement social liés à la santé et à la qualité de vie des citoyens et citoyennes :

- Promouvoir et soutenir les initiatives d'entraide et de bienveillance qui permettent de renforcer le soutien social et la participation sociale;
- Mettre en place des activités collectives qui renforcent le lien communautaire et l'appartenance à un lieu;
- Augmenter la visibilité des initiatives de sécurité mises en place au sein des quartiers;
- Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des citoyennes et des citoyens visant à promouvoir des comportements et des initiatives favorables aux interactions sociales positives.

Pour Espace MUNI, les décisions et les projets municipaux dans leur ensemble ont un impact direct sur la santé globale, la qualité de vie et le bonheur des citoyennes et des citoyennes.

Avec le programme Voisins solidaires, une approche qui vise à promouvoir des relations de bon voisinage, nous souhaitons voir se transformer les dynamiques dans les communautés locales du Québec pour en faire des espaces de cordialité et d'entraide pour toutes les générations.

RÉFÉRENCES

DIONNE, Maude et coll., COVID-19 - Sondages sur les attitudes et comportements des adultes québécois, [En ligne], 2022. [https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/sante-mentale-nov-2022]

LÉVESQUE, Julie et coll., L'action municipale pour créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie, [En ligne], 2022. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3262-qualite-vie-action-municipale.pdf]

EN SAVOIR PLUS SUR VOISINS SOLIDAIRES

Section Participation citoyenne sur le site Web d'Espace MUNI : [https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/voisins-solidaires/]

Le Rendez-vous national en développement des communautés : un appel au monde municipal

Sous forme éditoriale

Yves Grondin
Conseiller municipal et Maire adjoint de la Ville de Drummondville

Équité territoriale, gouvernance intégrée et partagée, participation citoyenne, transition socioécologique, développement des collectivités, inclusion et diversité, respect de la dynamique des premières nations… Voilà quelques thèmes abordés lors du Rendez-vous national en développement des communautés.

Le Rendez-vous national en développement des communautés qui s'est tenu à Montréal du 31 octobre au 4 novembre 2022, en présentiel et en virtuel, a donné lieu à des échanges qui ont contribué à élargir la vision du développement des communautés.

Une diversité qui touche le monde municipal

Un premier constat : la grande diversité des personnes participantes à cette activité. Le thème du développement des communautés ratisse large! Bien sûr, une grande partie de l'assemblée était issue du monde communautaire, mais aussi de groupes environnementaux, d'organismes de soutien membres du Collectif des partenaires en développement des communautés, d'organismes culturels auxquels s'ajoutaient quelques membres du monde municipal, du tourisme, du monde de la santé et des services sociaux. Et ce premier constat me fait réfléchir à ma position d'élu municipal dans ce réseau et au rôle des municipalités au cœur des sujets abordés.

Pourtant moi-même issu du monde communautaire, j'ai vite senti que la position à adopter pour prendre ma place dans les échanges du Rendez-vous était différente de celle à laquelle j'étais devenu habitué comme conseiller municipal… et quelle chance cela a été!

Dans le monde municipal, les actrices et acteurs travaillent trop souvent dans une perspective de 4 ans ou de planification stratégique. Nous avons besoin de prendre du recul, ou plutôt de la hauteur, et de nous donner une perspective plus large du développement de nos territoires et de nos communautés.

Permettez-moi l'image : on peut bien faire un jardin qui dure un été, pour un temps, mais on peut aussi travailler la terre pour longtemps, durablement, pour en vivre. La perspective n'est pas la même… Heureusement, comme rapportait un participant en citant Pierre Falardeau : « Les bœufs sont lents, mais la terre est patiente ».

Le Rendez-vous national ne cherchait pas à fournir des trucs, des stratégies, des réponses pour demain matin. On y cherchait plutôt à poser les jalons d'un développement plus intégral de nos communautés, à donner des repères pour assurer que les collectivités et ses parties prenantes soient de véritables actrices de leur développement et non subordonnées à d'autres instances. C'est un changement de culture qui va prendre du temps.

Le développement durable des communautés appelle une approche multisectorielle

Parmi les premières activités du Rendez-vous, le panel des personnes participantes des différentes dimensions du développement des communautés nous en a mis plein la tête. Culture, environnement, développement économique, développement social, parce que le développement des communautés, c'est tout cela et plus encore. Ici, au Québec, c'est aussi tenir compte des premières nations, de leurs enjeux et de ce qu'elles apportent. De plus, avec humilité, on a souligné que le risque de penser en silo demeure bien présent.

La transition socioécologique a souvent été citée en toile de fond de tous ces échanges, parce qu'elle va au-delà des enjeux environnementaux ou de l'adaptation aux changements climatiques. En effet, nous pourrions nous adapter aux changements sans rien changer de nos modes de production. Nous pourrions être sensibles aux enjeux environnementaux sans prendre en compte les impacts sur les populations vulnérables. Nous sommes devant la nécessité d'une transition sociétale qui influe sur le développement des communautés.

Les personnes participantes ont noté l'absence du monde de l'éducation, non pour pointer du doigt cette absence, mais pour remarquer que, pour faire évoluer une culture, le monde de l'éducation est indispensable.

Une gouvernance à faire évoluer

Parmi les thèmes qui sont revenus le plus souvent, notons l'équité territoriale, qu'elle soit intraterritoriale ou interrégionale, dans l'allocation des ressources, alors que les modèles de gouvernance sont si diversifiés d'une région à l'autre. Les structures de gouvernance dans les territoires, à l'échelle des régions économiques, par exemple, n'offrent pas un modèle unique. En fait, cette disparité met en lumière des incohérences et des absences. Dans tel milieu, les décisions sont prises à la table des préfets, sans que la société civile et ses organismes soient consultés. Dans un autre milieu, comme une MRC, le désengagement en développement social et des communautés donnent l'impression que les seules priorités du développement local sont les enjeux techniques des municipalités.

En trame de fond des échanges, on a senti qu'un des enjeux était la possibilité concrète du travail intersectoriel dans les milieux ainsi que l'animation et le financement de démarches de concertation territoriale. Après tout, comme le disait une personne participante : « L'argent, c'est le nerf de la paix ». Qui décide des priorités? Comment les montants sont-ils alloués? Qui devrait être imputable localement?

Gouvernance intégrée ou partagée

J'ai été grandement touché par la thématique de la gouvernance intégrée. Je ne pourrais vous en donner une définition courte et précise, mais j'y vois l'expression du désir de dépasser une approche de participation citoyenne, d'acceptabilité sociale, de simple consultation.

J'y vois le vœu de dépasser une approche où la démocratie représentative, qui réserve à quelques-uns le pouvoir de décider, évolue et se transforme pour en arriver à ce que la population d'un territoire se sente concernée par les enjeux qui la définissent. Entendons-nous, je crois en la démocratie participative, mais on peut enrichir le processus décisionnel. Développer nos collectivités, c'est l'affaire de toutes et tous. Comme le disait une des personnes participantes : « On ne veut pas être consultés. On veut être partenaires ».

Certes, les thèmes traités lors de ce Rendez-vous national étaient très diversifiés, voire disparates. Ils ont pu paraître éclatés. Cependant, il me semble que j'ai été témoin de l'émergence d'une nouvelle culture politique, d'une nouvelle culture d'engagement citoyen qui voulait s'exprimer, une culture qui respecte les dynamiques locales, qui permet à chacun de prendre sa place.

Pour la suite

À la fin de cette démarche commencée avec le Rendez-vous national, après avoir pris de la hauteur, les personnes participantes ont été invitées à atterrir en identifiant des enjeux qui feront l'objet de chantiers de travail nationaux :

1. *Se donner des bases communes et* ***« contaminer » les élues et élus*** *dans la compréhension de celles-ci. Un processus large et inclusif, permettant aux populations, regroupements et secteurs de se positionner et de nourrir la réflexion;*

2. ***S'assurer d'une équité territoriale*** *et établir un espace d'échange et une meilleure reconnaissance à tous les paliers et se doter de balises claires. Explorer le concept de gouvernance partagée;*

3. ***Ancrages financiers et institutionnels*** *: Sortir du financement par projets. Offrir un cadre de référence aux bailleurs de fonds afin de permettre un levier à long terme et mieux desservir les besoins des communautés;*

4. ***Travailler à la transition socioécologique****: Nous avons un souci d'impliquer les actrices et acteurs qui ont déjà une expertise afin de transmettre les bonnes pratiques, favoriser notre pouvoir d'agir et se mettre en action collective dans la transition socioécologique;*

5. ***Pérennisation des ressources humaines / Renforcement des pratiques*** *: Répondre aux enjeux de main-d'œuvre de notre milieu, se doter d'outils communs, etc.*

Ces chantiers sont présentés dans une lettre ouverte que vous pouvez signer pour marquer votre adhésion à la démarche (pour y avoir accès : https://collectifpdc.org/).

POUR CONSULTER LES CAPTATIONS VIDÉOS DES INTERVENTIONS

https://www.youtube.com/@nadiacardin8389

La conciliation : une réalité en perpétuelle évolution, un enjeu de société

Fany Panichelli
Chargée de projet - conciliation famille - travail - vie politique, Espace MUNI

Du temps, nous en avons toutes et tous, mais nous ne l'utilisons pas de la même façon. En fonction de nos responsabilités, de nos obligations et de la marge de manœuvre dont nous disposons, la conciliation (plus ou moins facile) entre nos différents temps sociaux varie et influence par conséquent notre vécu et nos différentes sphères sociales.

De nombreux écrits font état de la difficulté pour les individus de concilier famille et travail. Cet état de fait est, aujourd'hui, largement documenté. En effet, au cours des dernières décennies, de profonds changements socio-économiques et démographiques sont survenus au Québec et ailleurs, engendrant d'importantes conséquences sur la famille, sur le travail et sur la dynamique entre ces deux sphères. La crise sanitaire que le monde a connue n'a pas amélioré cet état de fait.

Cette problématique liée à la conciliation a des conséquences négatives notables à la fois sur les individus, sur leur famille, sur leur travail, mais aussi, de façon plus large, sur la société. Elle soulève, à elle seule, des questions d'ordre social, éthique, politique, économique et culturel.

En considération de tout cela et par le biais du projet Comprendre et agir sur les enjeux temporels des personnes élues municipales au Québec, Espace MUNI, en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine, a entamé une réflexion sur la réalité et le vécu des personnes élues municipales du Québec, plus spécifiquement.

En effet, les personnes élues vivent également des problématiques issues de la conciliation. De plus, parce qu'elles ne sont pas uniquement employées, mais aussi titulaires d'un mandat politique, elles ne bénéficient pas de la même façon des politiques et des droits du travail mis en place par les gouvernements québécois et canadien dans le cadre de ce mandat. Ces différences statutaires s'ajoutent à la culture, aux dynamiques et aux réalités particulières du travail d'élue et d'élu.

Espace MUNI en action pour soutenir et accompagner les personnes élues municipales au Québec face aux enjeux de la conciliation

Avec ce nouveau projet d'une durée de 2 ans, Espace MUNI souhaite sensibiliser et outiller les personnes élues et les municipalités dans la mise en place de solutions adaptées pour atténuer les impacts du cumul de fonctions afin que tous et toutes puissent s'adapter et bénéficier de moyens et d'accommodements nécessaires au mieux-être des personnes élues municipales. Le projet comportera 2 volets, un volet quantitatif (par le biais d'un sondage en ligne en janvier et février 2023) et un volet qualitatif (avec la tenue de groupes de discussion en mars 2023), qui seront complémentaires pour brosser un portrait le plus réaliste et complet possible des besoins, des défis et des enjeux temporels des personnes élues municipales dans leur conciliation vie privée, vie professionnelle et vie politique.

Pour y parvenir, il a été décidé d'adopter **deux approches théoriques** qui serviront de fil conducteur tout au long du projet.

Tout d'abord, une approche dite **systémique ou écosystémique**. À l'aide de ce cadre et en prenant en compte l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer la conciliation, nous aspirons inscrire cette dernière (et donc l'individu) comme faisant partie intégrante d'un système complexe et dynamique d'environnements sociaux dans lesquels et avec lesquels l'individu interagit. Ceci permettra de placer l'individu (ici la personne élue municipale) au cœur de notre démarche et de nos préoccupations.

Ensuite, de façon complémentaire, nous avons opté pour une approche dite **réflexive**. Elle favorise le réinvestissement dans le vécu comme point de réflexion et de départ. Elle permettra de nourrir le passage à l'action, qui sera une future étape clé du projet.

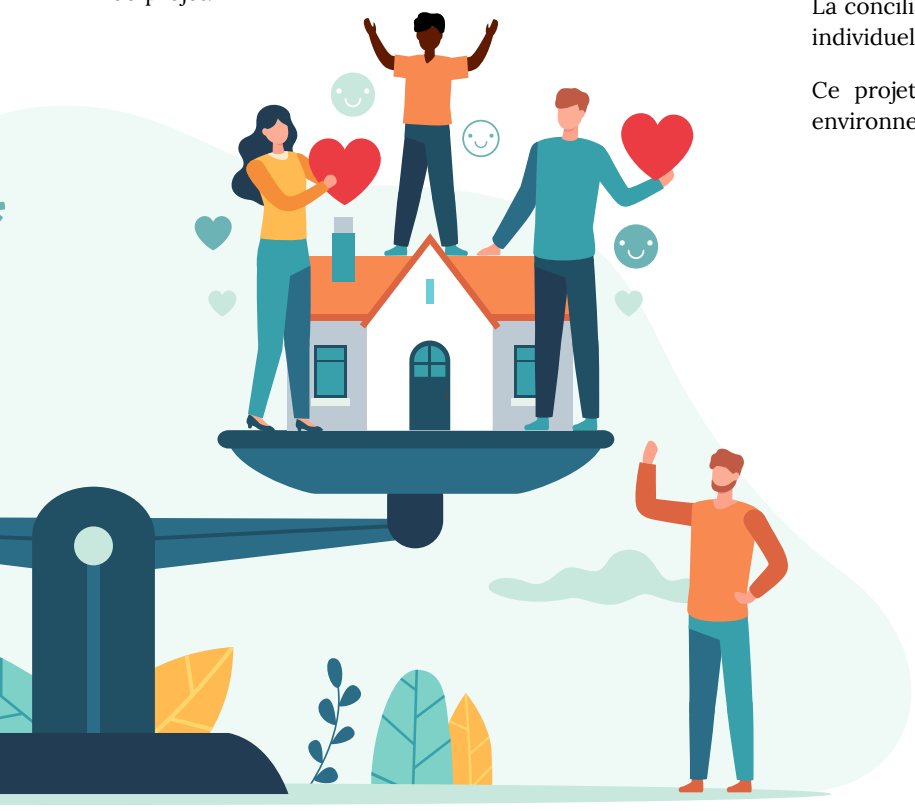

« TENDRE VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET CONCILIANTE CONSTITUE LE FONDEMENT MÊME DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE. »

Toutefois, avant d'entamer nos travaux, il a été primordial de **s'accorder sur les principes éthiques qui sous-tendraient notre démarche, permettant ainsi de veiller aux intérêts de chacun en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes élues municipales dans une perspective de développement d'environnement** (municipal, familial, professionnel…) plus durable.

Les principes retenus s'inscrivent dans une logique de continuité et de respect des valeurs sociales promues, d'une part, par le ministère de la Famille et, d'autre part, par nos partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux sur le projet, valeurs également soutenues par Espace MUNI :

- **l'équilibre** : pour que chaque individu puisse harmoniser les impératifs liés à chacune des 3 sphères (familiale, professionnelle et politique) selon ses propres valeurs et aspirations;
- **l'équité** : implique une répartition juste des ressources nécessaires pour assurer un accès équitable aux possibilités d'actions de conciliation offertes ainsi qu'une utilisation de ces dernières selon les besoins individuels;
- **l'inclusion** : pour répondre aux enjeux vécus par toutes les personnes élues, peu importe leurs caractéristiques identitaires, leur situation ou leurs besoins.

En conclusion, avoir une vision globale de la conciliation nécessite de tenir compte des parents ou des personnes ayant déjà une fonction élective, mais également de tous les individus, car la diversité est un fait, mais l'inclusion est un choix.

La conciliation n'est donc plus uniquement une responsabilité individuelle. Elle est une responsabilité collective.

Ce projet contribuera, nous l'espérons, à la création d'un environnement municipal plus inclusif, équitable et durable.

Présentation de la Ville hôtesse du 33e Colloque

Le grand chantier inclusif 2023 - 2025

Il existe de nombreuses mesures que les Villes peuvent prendre pour promouvoir l'inclusion et la diversité. Le futur centre-ville de Brossard, qui sera situé dans le secteur Panama, est une pièce majeure du développement municipal dans les années à venir. C'est une priorité du programme triennal d'immobilisations 2023-2025. Le concept d'inclusion est présent dans toutes les étapes d'idéation et de création du futur centre-ville, notamment par la participation citoyenne, la consultation et par le développement futur de ses infrastructures qui tiendra compte des nouvelles normes en matière de développement durable.

Le territoire couvert passera d'un mode de fonctionnement axé sur l'automobile à une nouvelle mobilité diversifiée. Actuellement largement pavé, il se transformera en un quartier urbain écologique. Il deviendra un lieu de rassemblement mixte avec des commerces de proximité, des services et des équipements collectifs.

Notre vision est le fruit d'une vaste consultation tenue au cours des derniers mois. Des ateliers participatifs et des sondages ont permis à près de 2 000 personnes de s'exprimer et d'exposer leurs idées. Le concept, encore préliminaire, respectera donc les besoins et les valeurs des citoyennes et des citoyens de Brossard.

DÉCOUPAGE DES SECTEURS

1. SECTEUR LAPINIÈRE/PROVENCHER
2. SECTEUR MAIL CHAMPLAIN
3. SECTEUR TERMINUS PANAMA
4. SECTEUR SUD DE L'A-10
5. SECTEUR DU TRIANGLE LAPINIÈRE/A-10/TASCHEREAU
6. SECTEUR HÔTEL DE VILLE

PPU - TOD PANAMA
VILLE DE BROSSARD

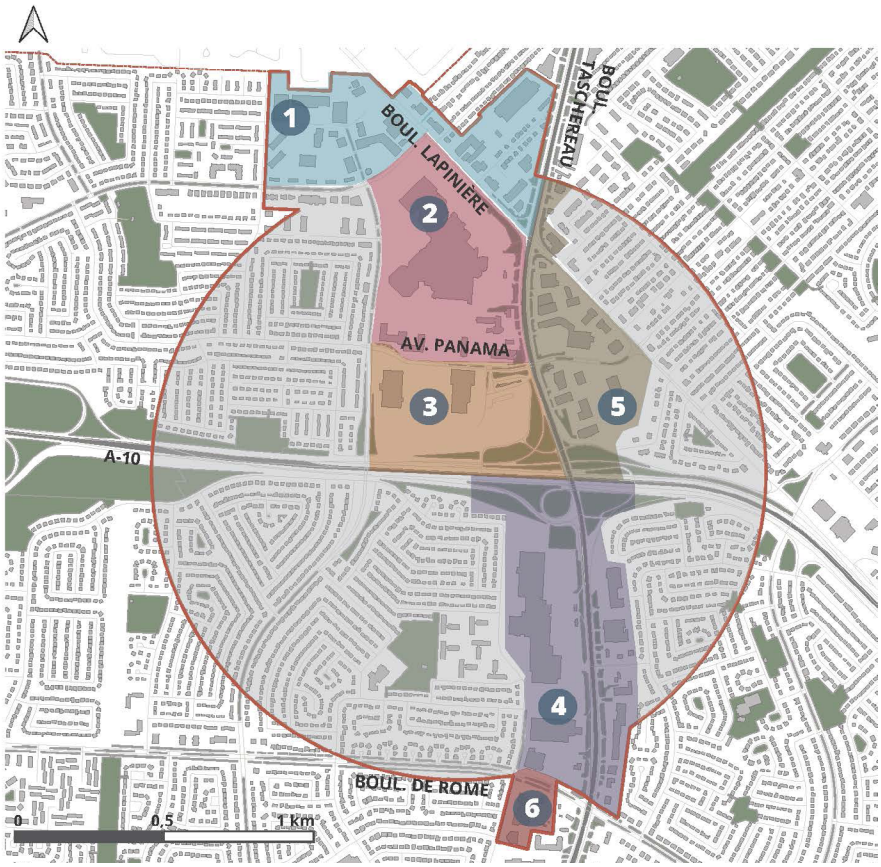

La conception prend en compte six éléments importants de cette vision :

- le développement durable;
- la densification des populations;
- l'environnement;
- le caractère humain et communautaire;
- la santé des résidentes et résidents;
- les valeurs d'inclusion sociale.

Le futur centre-ville de Brossard sera donc d'abord durable. Nous favoriserons la construction de bâtiments et d'habitations écoénergétiques, avec le plus grand nombre possible de certifications LEED. Le centre-ville sera densifié, avec des tours d'habitation à proximité des transports collectifs et une diminution des hauteurs en périphérie, de façon à respecter le tissu urbain qui caractérise les quartiers existants de Brossard. Les stationnements seront étagés ou souterrains.

Ce centre-ville sera vert, avec un large réseau de plantations et d'espaces de verdure qui traversera le secteur au gré des différentes typologies d'espaces publics. Il sera à échelle humaine, avec la création de milieux de vie qui intégreront l'art public et des espaces communautaires.

Ce centre-ville incitera la population à développer des réflexes santé en encourageant la mobilité active, comme la marche et le vélo. Une préoccupation que nous partageons avec nos amis d'Espace MUNI.

Enfin, et c'est là un critère de première importance, ce centre-ville sera inclusif et diversifié quant à son offre de logements et de commerces, répondant ainsi aux besoins de ses citoyennes et citoyens ainsi que des organismes et des commerçants actuels et futurs.

Bref, des citoyennes et citoyens, des familles et des gens d'affaires qui vivront ensemble sans avoir à utiliser l'automobile pour aller acheter un pain! Ce qui est majeur comme phénomène, c'est que ces changements urbains dépassent de loin la brique et le mortier. C'est la personnalité de la ville, la personnalité d'un milieu de vie de près de 100 000 personnes qui est en train de se modifier profondément. En fait, Brossard se retrouve aujourd'hui au cœur des plus importantes transformations qui se produisent actuellement dans la grande région de Montréal et dans plusieurs villes du continent en matière d'architecture urbaine, d'organisation des milieux de vie et d'urbanisme.

Brossard est résolument proactive et en action pour son avenir qui se veut inclusif!

S'ABONNER À

vivacité

Sans être membre d'Espace MUNI, la santé globale, le développement des communautés, l'accès inclusif, la famille, l'enfance et le vieillissement actif vous interpellent et vous intéressent ? La ligne éditoriale du magazine *Vivacité* correspond à vos préoccupations ?

Vous pouvez dès maintenant vous procurer un abonnement annuel à l'édition imprimée à peu de frais !

2 NUMÉROS PAR AN (septembre et mars)

20 $ (taxes et frais d'envoi inclus)

Les membres d'Espace MUNI reçoivent gratuitement deux exemplaires imprimés de chacune des éditions publiées à l'automne et au printemps.

Abonnez-vous et soyez assuré de recevoir l'édition d'automne 2023 en version imprimée.

S'ABONNER AU MAGAZINE

https://www.espacemuni.org/magazine/

« J'ADORE LE MAGAZINE ET LE LIS DE LA PREMIÈRE À LA DERNIÈRE PAGE. C'EST UN RÉEL RESSOURCEMENT POUR MOI. »

– **Une élue municipale**
(en référence au magazine *Municipalité + Famille*)

PRIX ESPACE MUNI 2023

Cette année encore, **Espace MUNI récompense des initiatives inspirantes ayant contribué au développement d'un milieu de vie favorable au mieux-être de la collectivité.**

3 catégories de prix :

VIVRE ENSEMBLE

Ce prix vise à récompenser une réalisation qui a permis de favoriser l'inclusion ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance des membres d'une collectivité, en plus de favoriser l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la cohésion sociale.

LEADER ENGAGÉ

Ce prix vise à souligner le rôle joué par une citoyenne ou un citoyen, ou une employée ou un employé, d'une organisation locale ou de la municipalité pour stimuler et dynamiser le développement de son milieu.

INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'intelligence collective s'exprime par la capacité d'une communauté de mettre à profit les forces vives de son milieu afin de parvenir à des actions favorables au mieux-être de la collectivité.

Pour les catégories **Vivre ensemble** *et* **Intelligence collective**, *les trois sous-catégories sont les suivantes :*

- *Moins de 5 000 personnes*
- *5 000 à 19 999 personnes*
- *20 000 personnes et plus*

L'appel de candidature aura lieu du **27 mars au 28 avril 2023**. Pour plus d'informations ou pour soumettre une candidature : **www.espacemuni.org**

La mise en place de systèmes alimentaires territoriaux inclusifs et durables : une responsabilité partagée

Florence Roy-Allard
co-coordonnatrice du Forum SAT

L'autonomie alimentaire, l'agriculture locale et l'accès à une alimentation saine et nutritive pour toutes et tous sont quelques exemples de sujets qui résonnent de plus en plus dans l'espace public et qui touchent la population québécoise.

C'est dans un désir de rassembler et de mobiliser les acteurs concernés par ces enjeux, et plusieurs autres, que s'est tenu le premier Forum sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT) les 15 et 16 novembre 2022 à Victoriaville. La mobilisation autour de cet événement nous a permis de réunir des acteurs des différentes composantes du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation et gestion des matières résiduelles) ainsi que des acteurs de soutien pour les SAT, comme le milieu de la recherche, les municipalités et les instances publiques.

Plus de 400 personnes de toutes les régions du Québec et de plusieurs communautés autochtones et culturelles ont mis en commun leurs différentes réalités et ont participé à l'élaboration d'une vision commune pour renforcer la sécurité et l'autonomie alimentaires à l'échelle des territoires. Une déclaration commune a d'ailleurs été adoptée et des engagements ont été pris par les participants afin de faire des SAT de puissants vecteurs dans la transition socioécologique des communautés.

Bien que ce ne soit pas une compétence traditionnelle du monde municipal, ce dernier a un rôle important à jouer dans la planification et le soutien des SAT, que ce soit comme partenaire ou comme acteur au cœur des démarches des SAT. Le Plan de développement des communautés nourricières (PDCN) et le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) sont des programmes où le secteur municipal peut jouer un rôle de leadership et participer à créer un environnement favorable au déploiement de SAT.

Le Forum SAT et ses partenaires souhaitent contribuer, en collaboration avec le secteur municipal, à clarifier le rôle des municipalités, des MRC et des autres instances dans le développement de SAT sur leur territoire et à faciliter la compréhension des leviers existants afin d'assurer leur utilisation à leur plein potentiel. En effet, nous croyons qu'il est essentiel de créer des ponts avec ce qui se fait aux niveaux régional et provincial et d'arrimer les actions des différents paliers de gouvernement.

Forum SAT, 15 et 16 novembre 2022, Victoriaville. Crédit photo : Matthew Gaines

Le Forum SAT poursuit sa démarche en 2023 et se donne comme mission de contribuer à la création de conditions favorables pour le développement de SAT inclusifs, durables et équitables au Québec. L'une de nos priorités est évidemment de maintenir, et d'élargir, la mobilisation des acteurs et des réseaux des SAT. Cependant, il est également primordial de mettre en œuvre des stratégies pour promouvoir et faire reconnaître les SAT auprès des pouvoirs publics et du grand public.

Le monde municipal a un rôle unique et stratégique à jouer dans le déploiement des SAT. Ce besoin de collaboration a été évoqué pendant toute la démarche. Nous vous invitons à communiquer avec l'équipe du Forum SAT pour partager vos enjeux et vos propositions.

POUR CONSULTER LA DÉCLARATION COMMUNE DU FORUM SAT

Sur le site web : https://forumsat.org/#declaration
Ou écrire à : forumsat2022@gmail.com

Vous accompagner, c'est adopter les bons rôles

Denis Guérin
Coordonnateur de la valorisation des connaissances

S'il y a bien une chose que nous avons apprise au fil des années, c'est qu'il n'existe pas une seule façon d'accompagner les milieux. Pour être en mesure de répondre aux besoins évolutifs des municipalités et des MRC, Espace MUNI n'a jamais cessé de faire évoluer son modèle d'accompagnement en le bonifiant de nouveaux outils, en développant de nouvelles compétences et en l'adaptant aux besoins spécifiques des milieux.

Le modèle présenté ici met en évidence différents moyens que nous préconisons pour bien vous accompagner. Qu'il s'agisse de vous outiller, de vous conseiller ou de vous inspirer, ce modèle témoigne de notre volonté de vous accompagner dans le respect et la complémentarité de l'expertise déjà présente dans le milieu.

Mais, au-delà de ce qui est proposé dans ce modèle, il y a tout ce qui se vit concrètement sur le terrain. Tout ce qui donne un sens et une réelle valeur à l'accompagnement.

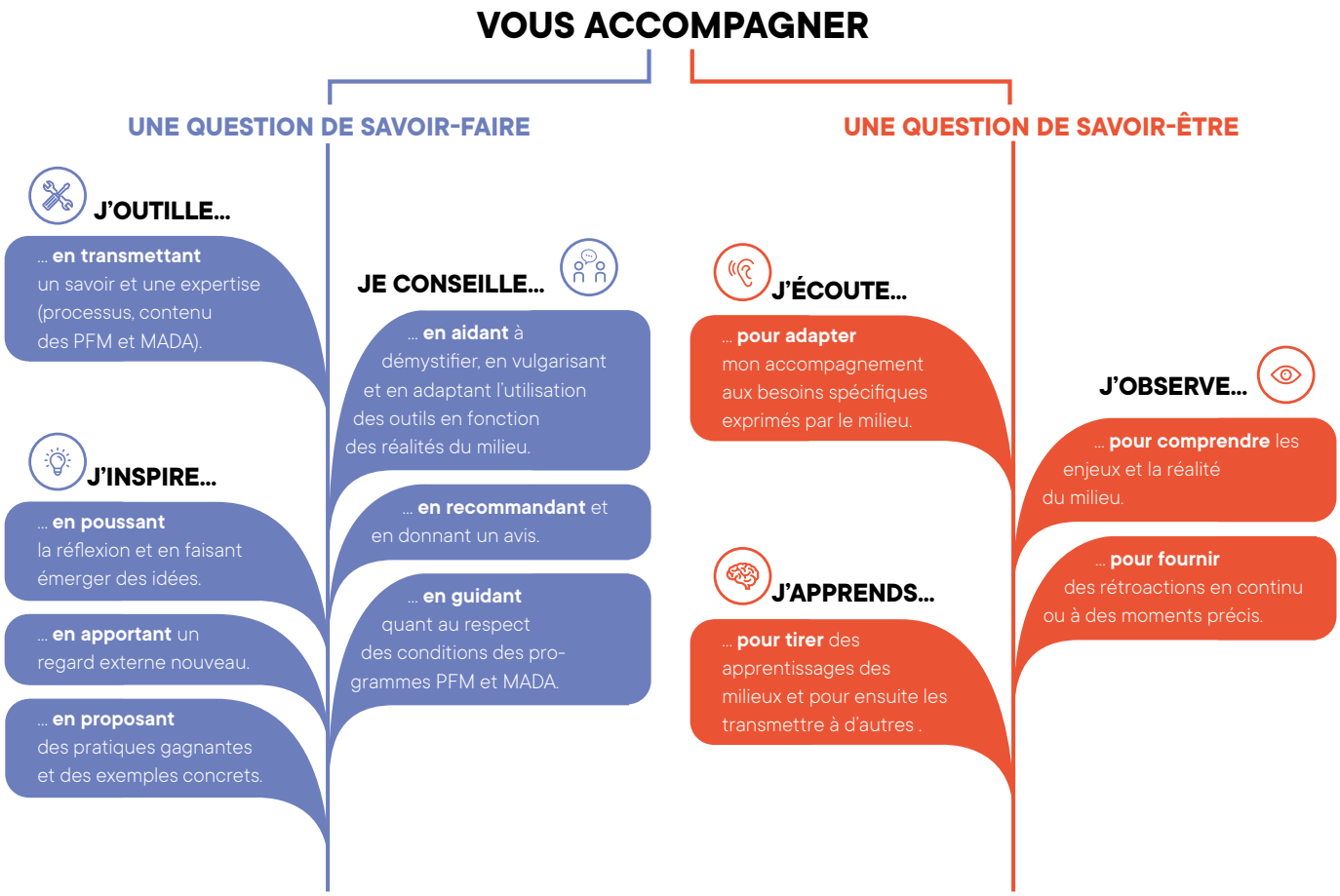

Virginie Ducanos, chargée de projet - Habitations
habitations@EspaceMuni.org

Offrir un meilleur choix de milieu de vie pour les personnes aînées

L'habitation pour personnes aînées est au cœur de vos préoccupations mais vous manquez de connaissances, de données et vous ne savez pas comment agir?

Bénéficiez **gratuitement** de l'atelier *Offrir un meilleur choix de milieu de vie pour les personnes aînées*, d'Espace MUNI. Offert dans votre milieu ou virtuellement, **cet atelier s'adapte à vos besoins et à la réalité de votre territoire**. Il est accessible pour toutes les municipalités en cours de démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Avec la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Québec ami des aînés.

Ce que vous allez découvrir dans l'atelier :

- Principaux enjeux en matière d'habitation pour personnes aînées sur votre territoire
- Portrait des différents types d'habitations
- Exemples d'initiatives inspirantes
- Rôles de la municipalité en matière d'habitation pour personnes aînées
- Des pistes de solutions pour passer à l'action en fonction de vos besoins
- Des outils pratiques
- Guide d'élaboration d'un portrait du milieu en matière d'habitation pour personnes aînées.

À qui s'adresse cet atelier :

- Élues et élus responsables des questions familles et aînées
- Fonctionnaires municipaux impliqués dans les démarches MADA ou ayant un intérêt pour l'habitation pour personnes aînées
- Chargées et chargés de projet MADA
- Membres des comités de pilotage/suivi des démarches MADA ou d'un comité lié à l'habitation.

Les responsabilités de chaque partie :

La municipalité/MRC

- Gérer les inscriptions
- Proposer un espace de rencontre adapté
- Fournir l'équipement technique* approprié

* Sauf si l'atelier est offert virtuellement

Espace MUNI

- S'informer des besoins de la municipalité/MRC pour adapter son atelier en conséquence
- Collecter les données probantes du territoire
- Présenter l'atelier et animer les échanges

Une initiative de

ESPACE MUNI

La Fête des Voisins

SAMEDI LE 3 JUIN 2023

Voisins Solidaires